

## Déclaration finale commune

26 mai 2023

Nous, organisations réunies à Grand Bassam, Côte d'Ivoire, pour la 1ère Assemblée du Réseau PLACE - Paix et Libération en Afrique par le Changement et l'Engagement, déclarons notre engagement commun à concourir au développement durable et à la justice sociale d'un continent africain autosuffisant dans un contexte de paix, de non-violence, d'égalité, et dépourvu d'insécurité, de racisme et de corruption.

### **Nous réaffirmons également les valeurs qui sous-tendent notre travail en tant que réseau :**

- **Le respect:** une valeur consistant à protéger et à renforcer les capacités des nations d'Afrique à faire face aux nouvelles menaces qui limitent la précieuse culture des peuples d'Afrique, ainsi que les valeurs juridiques, religieuses et familiales traditionnelles des Africains. Le respect des cultures, des traditions et des environnements africains.
- **La solidarité et dignité:** Le réseau PLACE croit et défend la dignité humaine et la solidarité responsable comme des valeurs essentielles pour les individus et pour le réseau.

### **Notre réseau s'oppose à l'insécurité, à la corruption et au racisme. Notre travail vise à :**

1. **L'Encouragement** d'une culture de la légalité et de la justice démocratique, de la transparence, de l'accès à l'information publique, de la responsabilité en matière de défense, de la promotion et du respect des droits de l'homme, en prenant également en compte les progrès réalisés par la législation locale et les modifications législatives nécessaires ;
2. **La création** d'alternatives efficaces pour une vie et un travail décent pour les jeunes et les femmes qui vivent au quotidien dans des contextes vulnérables, faisant face à la criminalité et à la violence, à travers l'alphabétisation, l'éducation, l'art et le sport, via des processus pacifiques, non violents et fondés sur les droits de l'homme.
3. **L'Encouragement** à la construction d'une citoyenneté active dans le contexte de la solidarité internationale, en combinant l'expérience et les méthodologies pour défendre et signaler les violations des droits, ainsi que les actes de corruption et de violence dus au crime organisé, et mettant l'accent sur la responsabilité des actes et des stratégies politiques des États.
4. **La production** d'actions collectives qui ont le but de dénoncer, d'accéder à la justice, de poursuivre et de garantir une indemnisation complète et de garantir la non-réurrence des dommages, ainsi que fournir un support psychosocial spécialisé aux victimes et à leurs familles face aux délits du crime organisé transnational, dont l'exploitation des ressources naturelles, l'accaparement des terres et d'autres formes de crimes environnementaux.
5. **La promotion** de la coordination en encourageant la collaboration entre les associations et leurs institutions au niveau national (la création et le renforcement des réseaux nationaux, régionaux et internationaux).



PEACE AND LIBERATION IN **AFRICA** THROUGH CHANGE AND ENGAGEMENT  
PAIX ET LIBÉRATION EN **AFRIQUE** PAR LE CHANGEMENT ET L'ENGAGEMENT

